

Sensibilisation du CONAPP sur les impôts fonciers dans 11 communes



Le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) a lancé jeudi à Lomé une grande campagne de sensibilisation pour le développement des communes. Le lancement des activités a été présidé par James Amaglo, le maire de Golfe 2 en présence de Kossi Aboka, son collègue de Golfe 5. Il sera question d'éclairer les populations au sujet des taxes foncières, nécessaires pour le développement des communes.

L'initiative soutenue par l'Office togolais des recettes (OTR) permettra de sillonner 11 des 13 communes du Grand Lomé.

La campagne de sensibilisation est placée sous le thème : « les impôts fonciers dans le développement des communes ». La première séance de sensibilisation a réuni les Comités de développement de quartiers (CDQ) de la Commune de Golfe 5.

{loadmoduleid 212}

Pour le président du CONAPP, la démarche vise à fournir aux élus locaux, les informations nécessaires au sujet de la taxe foncière et son importance dans le développement des différentes communes mises en place à l'issue des élections locales.

« Le but est de faire une sensibilisation des élus locaux sur

la perception des impôts fonciers pour le développement des communes. Les collectivités doivent mettre la main à la pâte pour le développement de leurs localités », a déclaré El-Hadj Arimiyao Tchagnao.

Représentant l'OTR, la Directrice du Centre des impôts du Golfe a expliqué qu'il est nécessaire de fournir les informations techniques aux élus locaux et aux populations des communes au sujet des impôts fonciers sur les propriétés bâties et les impôts fonciers sur les propriétés non bâties.

« Ils seront également informés sur le calcul et le recouvrement de ces impôts. Pour la réussite de ces opérations, il faut une franche collaboration entre les maires, les comités locaux de développement et les populations », a ajouté la responsable de l'OTR.

{loadmoduleid 212}